

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 05 septembre 2013

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, Vice-Président, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Patrice KIEFFEL, Vice-président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-président

membres en fonction : 7

membres présents : 6

Dont représentés : 0

membres absents : 1

POINT 1 : Assainissement – Contrat de prestation du service d'assainissement sur périmètre en régie

Monsieur le Président explique que la consultation est terminée. La commission d'ouverture des plis a terminé son travail et a rendu sa proposition

Vu le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis et le rapport d'analyse des offres joints,
Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'attribuer le contrat de prestation du service d'assainissement sur périmètre en régie à la Société des Eaux de l'Est pour un montant annuel de 49 393 € HT,
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.

POINT 2 : Ordures Ménagères – Contrat de collecte du verre – Avenant n°1

Monsieur le Président explique qu'à la suite d'un changement d'actionnariat, le contrat de collecte du verre en cours avec la société Pâté Green Solutions est repris par MINERIS SAS. Il y a donc lieu d'établir un avenant administratif pour constater ce changement.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché de collecte du verre en apport volontaire et transport en centre de traitement agréé,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.

POINT 3 : Ordures Ménagères – Extension de la déchèterie

Monsieur le Président rappelle les débats ayant eu lieu à plusieurs reprises au conseil communautaire concernant la saturation de la déchèterie. Le bureau s'accorde à dire que des travaux d'extension sont inévitables. Il y a donc lieu de délibérer pour lancer officiellement cette opération avec une enveloppe prévisionnelle pour les travaux de 500 000 € HT.

De plus, ce projet peut recevoir le soutien de plusieurs financeurs, dont l'ADEME. Les délibérations sollicitant les autres financeurs seront prises dès que leur position sur un tel projet sera connue.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) *De lancer l'opération d'extension de la déchèterie de Boulay et les études correspondantes,*
- 2) *De solliciter une subvention auprès de l'ADEME d'un montant de 150 000 € HT soit 30 % du montant des travaux,*
- 3) *D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.*

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,